

# Séminaire

## Les CLS, quelle plus-value pour les ASV ?

### Constat

Depuis la loi HPST de juillet 2009, un nouvel instrument de contractualisation, le contrat local de santé (CLS), est proposé. Conclu entre l'Agence régionale de santé (ARS), les collectivités territoriales ou leurs groupements volontaires et, selon le périmètre défini, l'Etat à travers le préfet, il vise à mettre en cohérence la politique régionale de santé avec les démarches locales de santé existantes dans l'objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS).

Aujourd'hui, les démarches entreprises suivent une évolution inégale, faisant ressortir des disparités entre et à l'intérieur des territoires.

Dynamique de coordination des acteurs et des actions au service de la réduction des ISTS à l'échelle locale (politique de la ville), soutenue par une ingénierie de projet, la démarche ASV est naturellement impliquée dans ce nouveau processus. Le coordinateur ASV, par son antériorité et sa connaissance du territoire et des acteurs, constitue un appui central pour l'élaboration du contrat. Les expériences en cours font émerger des préoccupations et un besoin de clarification sur sa place et son positionnement dans le processus. Au-delà, ce nouveau cadre contractuel réinterroge l'organisation locale de la santé et met en débat plusieurs questions.

La **plateforme nationale de ressources des Ateliers santé ville** a voulu se saisir des enjeux que soulève cette réorganisation, en soutien aux réflexions et à partir de l'expérience des acteurs de terrain.

### Problématique

Si élaboration d'un contrat local de santé : quelle organisation, contribution et positionnement de l'ASV dans le nouveau cadre contractuel ? Quelles problématiques éventuelles se posent aux travaux des coordinateurs ASV ?

Même réflexion, a contrario (si pas de CLS) ?

## INVITATION

**Mercredi 14 novembre 2012  
& Jeudi 15 novembre 2012**

### Groupe de travail national

Coordinateurs ASV  
Animateurs régionaux ASV

### Publics invités

**L'ensemble des coordinateurs  
ASV, toute situation locale  
confondue (avec ou sans CLS)**

### Modalités

#### Inscription (obligatoire)

Merci de compléter le formulaire en ligne (voir lien google dans email)  
Date limite : 1<sup>er</sup> novembre 2012

#### Lieu

INPES, 42 Boulevard de la Libération  
Saint-Denis (93)

#### Prise en charge

L'inscription comprend le déjeuner.  
Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par la plateforme.

### Contact

**plateforme nationale de  
ressources des Ateliers santé ville**  
Séverine Bosson - Coordinatrice  
[plateformeressourcesasv@gmail.com](mailto:plateformeressourcesasv@gmail.com)  
Tel : 06 99 67 55 56

## Objectifs

Il s'agira, au cours du séminaire de :

- Dégager un point de vue critique (+ et -) avec les coordinateurs ASV et les animateurs régionaux,
- Identifier les enjeux inhérents relatifs aux différentes situations locales, à partir :
  - 1) d'éléments descriptifs de leur contexte local ;
  - 2) de la nouvelle forme éventuelle d'organisation de gouvernance du territoire contractuel ;
  - 3) de nouvelles figures du positionnement de la démarche ASV dans le cadre du CUCS d'une part, dans le cadre du CLS d'autre part.
- Finaliser un document d'analyse sur les enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, à partir des situations locales des ASV et dans le cadre de l'élaboration des contrats locaux de santé.

## Axes de réflexion

A partir des questions qui semblent se poser actuellement, 4 axes de travail sont proposés :

- **Quelle plus-value des CLS identifiée par les ASV ?** : Quelle intégration des autres politiques publiques pour améliorer l'accessibilité des services de droit commun et leur usage au regard du diagnostic territorial des quartiers de la politique de la ville ?
- **Quelles différences entre CLS et ASV en termes de pilotage politique, de démarche, de missions, de partenariats et des attendus ?** : Comment les CLS garantissent l'application de programmes d'action dans les territoires de la politique de la ville ?
- **Quel positionnement optimum de l'ASV dans cette nouvelle gouvernance ?** : quelle organisation locale serait à simplifier pour la gouvernance des contrats CUCS/CLS/ASV ?
- **Quelle place des ASV sur la négociation des CLS par l'Agence régionale de santé ?** : la participation de l'ASV à l'élaboration des CLS peut-elle ou doit-elle donner lieu à plus de démocratie locale ?

## Programme

### Mercredi 14 novembre 2012

(11h-19h)

- Présentation et recadrage de l'objet du séminaire
- Travaux en ateliers sur les 4 axes retenus, à partir de l'expérience des participants. Rédaction d'une synthèse écrite par atelier.
- Restitution des travaux, échange et approfondissement des réflexions sous des angles éclairés par l'expert.

### Jeudi 15 Novembre 2012

(9h30-15h30)

- Révision, complémentation et finalisation des synthèses écrites pour chaque axe de travail
- Restitution de l'ensemble des travaux.
- Co-élaboration du plan de document final.

## Intervenants

### Animation

- **Catherine RICHARD**, chargée de mission santé - DRJSCS Ile de France,
- **Séverine BOSSON**, coordinatrice - plateforme nationale de ressources des Ateliers santé ville

### Expert

- **Fernando BERTOLLOTTO**, sociologue en santé publique